

1 Où l'affaire de La Villette tourne au scandale

Comme nous l'avons vu à la fin du précédent chapitre, les dirigeants du syndicat de la boucherie en gros se montraient très pessimistes en cette fin d'année 1969. Ils avaient en effet toute raison d'être.

Le mardi 17 juin, une assemblée générale d'information, destinée aux membres du Syndicat de la boucherie en gros et au Syndicat des mandataires à la vente en gros des viandes de La Villette avait eu lieu dans la salle des maquettes de la Société d'économie mixte. Ce jour-là, les chevillards avaient découvert que les problèmes soulevés par l'exploitation du nouvel abattoir étaient relativement moins graves que ceux auxquels ils allaient être confrontés, tant sur le plan technique que financier, avec la réalisation de la salle de vente.

[afficher le dossier complet \(fichier pdf\)](#)